

## **CLAUDE CHAPAT**

### **CONSEILLER À L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**

---

#### **Bonjour Monsieur Chapat. Pourriez-vous vous présenter brièvement à nos lecteurs ?**

Né le 14 août 1955 à Nevers, j'habite en Allemagne depuis 1981. J'ai résidé successivement à Heidelberg, Mayence, (échange Ofaj d'instituteurs), Neustadt/Weinstraße et Landau (école française). Je suis maintenant depuis septembre 2010 retraité de l'éducation nationale, j'étais auparavant professeur d'allemand dans le cycle bilingue d'un collège alsacien situé à la frontière et je réside depuis 27 ans à Landau (Rhénanie-Palatinat). J'y ai été pendant quinze ans vice-président du conseil consultatif des étrangers. Marié, mon épouse est allemande et professeur de français et d'anglais à Neustadt/Weinstraße. Mes deux filles (25 et 26 ans), sont binationales et bilingues, l'une est dentiste, l'autre est étudiante, toutes deux résident en Allemagne.

#### **Quels ont été jusqu'à présent votre parcours et votre investissement au sein de l'ADFE ?**

Tout en siégeant depuis 1991 au sein du groupe des élus ADFE du CSFE puis de l'AFE, je n'ai adhéré officiellement à l'ADFE qu'en 1998. J'ai créé de toute pièce la section ADFE Bade-Palatinat, là où il n'y en avait pas, alors que dans cette région vivent beaucoup de Français. Cette section a grandi et compte parmi les plus fortes en effectif au niveau mondial. Nous avons été parmi les premiers à créer des groupes FLAM dont j'ai été l'un des promoteurs au niveau de l'AFE. Nous avons une activité identique à toutes les sections, mêlant ludique, festif, culturel et action sociale. A l'origine de la section : un « Stammtisch » qui regroupait quelques Français et une action menée en faveur des chaînes françaises câblées menacées de disparition. Dix ans après sa création j'anime toujours

cette section qui continue à me faire confiance en tant que président. Pendant sept années j'ai été le rédacteur de la « Revue Palatine ».

#### **Depuis quand êtes-vous conseiller à l'AFE et quelles actions y avez-vous menées ?**

Membre du Conseil Supérieur des Français de l'Étranger dès 1991, je suis venu fortuitement à cette fonction après avoir fondé en 1990 une association pour la défense des familles franco-allemandes qui étaient menacées par le départ des Forces Françaises d'Allemagne. Notre région est peuplée de nombreux Français, notamment d'anciens membres civils des FFA qui, mariés à un conjoint allemand, pouvaient résider en Allemagne tout en exerçant dans une administration française.



En tant que conseiller mon action a été jalonnée de nombreux combats, plus particulièrement : la reconnaissance des diplômes, la défense de la langue française et du bilinguisme franco-allemand (création de l'association « Hallo-Bonjour » qui a été à l'origine de plusieurs cycles bilingues dans le Palatinat). J'ai été l'un des fondateurs de l'association Athéna (emploi et formation professionnelle).

Rapporteur de la commission de l'enseignement et de l'audio-visuel à l'AFE de 2000 à 2006, j'ai rédigé personnellement tous les rapports, vœux et motions de cette commission durant ces six années. En 2006 je suis entré à la commission des Affaires Européennes, où je siège en tant que Vice-Président. Je suis membre du bureau de l'Assemblée.

Le travail de conseiller se scinde en deux parties, l'action générale et politique au niveau parisien en collaboration avec l'administration centrale, les sénateurs, l'ADFE-Paris et un autre volet local fait de la gestion quotidienne où il faut répondre aux attentes des concitoyens qui font appel à nous pour démêler des problèmes divers : questions de nationalité, de citoyenneté, retraite, impôts etc. Nous faisons souvent office d'assistante sociale, poste qui manque cruellement au consulat. Par ailleurs nous devons assister aux diverses commissions consulaires : bourses scolaires, action sociale, emploi et formation. Actuellement nous mettons tout en œuvre pour essayer de sauver le service emploi.

**À une époque où l'individualisme tend à prendre le pas sur l'esprit de solidarité, quel est le sens et l'avenir d'une association telle que l'ADFE ?**

Dans un monde impitoyable basé davantage sur la réussite individuelle que collective, un monde où la fin justifie tous les moyens il reste peu d'espace pour les faibles. Même l'État, pourtant garant de la cohésion nationale se défait de plus en plus au prétexte de se centrer sur ses tâches régaliennes et laisse en friche des domaines tels que l'éducation populaire, la formation tout au long de la vie, la solidarité entre les générations, l'intégration des immigrés, le respect des libertés fondamentales, l'emploi. La politique menée actuellement en France est l'illustration flagrante de cet état de fait. Le système associatif basé par définition sur le désintéressement et l'entraide reste le seul recours au déséquilibre social, la seule réponse à la marchandisation des services,

et permettra aux plus démunis, les premiers frappés par la crise, de retrouver la voie de la dignité et du bien être. L'ADFE a été créée dans cet esprit il y a 31 ans, nous devons veiller à ce qu'elle garde ses objectifs fondateurs à l'esprit surtout dans la période actuelle. Pour les Français de l'étranger, qui contrairement aux idées reçues ne sont pas des nantis, l'ADFE représente une chance et elle doit continuer son action, c'est tout à fait à sa portée, mais c'est tous ensemble que nous y parviendrons.